

Note Méthodologique : Bureau Etude ATEX au Gabon

Synthèse structurée de la démarche et des étapes de réalisation de la mission.

Contexte & finalité de la méthodologie

La mission ATEX vise la maîtrise des atmosphères explosibles dans les environnements industriels au Gabon.

- Sécuriser installations et personnes face aux risques d'explosion.
- Assurer la conformité réglementaire locale, inspirée des directives ATEX.
- Identifier zones à risque et réduire les dangers liés aux substances inflammables.
- Accompagnement ciblé des secteurs pétrolier, gazier, chimique, agroalimentaire, portuaire/logistique.

Point clé : Les visites de site sont indispensables pour un diagnostic précis; la classification des zones conditionne le choix des équipements et mesures de protection.

Objectifs de la mission

- Réaliser un diagnostic précis des risques d'explosion.
- Garantir la conformité aux exigences légales et normatives (nationales/internationales).
- Classer correctement les zones ATEX (gaz/vapeurs 0–1–2; poussières 20–21–22).
- Émettre des recommandations techniques et organisationnelles pour la conception, l'exploitation et la maintenance.
- Améliorer la gestion des risques, protéger personnes/biens et limiter interruptions et pertes.

Périmètre / livrables attendus

- Diagnostic initial des risques et état des lieux réglementaire.
- Classification des zones ATEX et plans de zonage.
- Rapport détaillé de risques et conformité.
- Plan d'action avec recommandations (équipements certifiés, consignes, formation, système de gestion des risques ATEX).
- Restitution et rapport final (papier et numérique).
- Suivi post-implémentation, audits périodiques, veille réglementaire.

Démarche méthodologique (étapes)

Étape 1 : Diagnostic initial des risques ATEX

- Visite détaillée des sites; collecte d’infos sur procédés, substances et conditions d’exploitation.
- Identification préliminaire des zones potentiellement explosives.
- Résultat: diagnostic préliminaire des risques.

Étape 2 : Analyse documentaire et réglementaire

- Revue des plans, procédures internes, contrôles/audits précédents.
- Vérification de la conformité aux exigences ATEX et normes applicables au Gabon.
- Résultat: état des lieux réglementaire.

Étape 3 : Classification des zones ATEX

- Définition des zones 0–1–2 (gaz/vapeurs) et 20–21–22 (poussières) à partir des données collectées.
- Résultat: plans et liste des zones classées.

Étape 4 : Recommandations et plan d’action

- Propositions techniques et organisationnelles (équipements certifiés, consignes, formation).
- Mise en place d’un système de gestion des risques ATEX.
- Résultat: rapport final et plan d’action priorisé.

Étape 5 : Suivi et accompagnement

- Assistance à la mise en œuvre, audits périodiques, veille réglementaire.
- Résultat: maintien durable du niveau de sécurité.

Planning / durée / jalons

Durée globale: de quelques semaines à plusieurs mois, selon la taille et la complexité des installations.

Phase / Jalon	Contenu	Format	Durée indicative
Diagnostic initial	Visites de site, collecte données, premiers constats	Sur site	Variable (selon site)
Analyse documentaire	Revue réglementaire, plans, procédures, audits	À distance / bureau	Variable
Classification des zones	Zonage ATEX (0–1–2 / 20–21–22)	Terrain + bureau	Variable
Plan d’action	Recommandations techniques et organisationnelles	Bureau + échanges	Variable
Restitution & rapport final	Présentation, rapport (papier/numérique)	Session de restitution	Séance dédiée
Suivi post-mission	Vérification mise en œuvre, audits périodiques, veille	Sur site / à distance	Selon besoins

Rôles & responsabilités (client / consultant)

Client

- Fournir les documents nécessaires (plans, audits/rapports précédents, politique sécurité, fiches techniques).
- Faciliter les visites de site et les échanges avec les équipes opérationnelles.
- Participer aux sessions de restitution et à la mise en œuvre des actions.

Consultant

- Conduire le diagnostic, l'analyse réglementaire et la classification des zones.
 - Produire les livrables (rapports, plans de zonage, plan d'action) et animer la restitution.
 - Assurer l'accompagnement, les audits périodiques et la veille réglementaire.
-

Prérequis & données nécessaires (inputs)

- Plans d'installations et schémas des zones/process.
 - Rapports et audits précédents; état des contrôles réalisés.
 - Politique sécurité et procédures internes.
 - Fiches techniques des équipements et procédés.
 - Informations sur les substances, procédés et conditions d'exploitation.
 - Accès aux sites pour visites; disponibilité des équipes opérationnelles.
-

Modalités de pilotage & qualité (comités, validations, risques)

- Visites de site indispensables; une partie de l'analyse peut être conduite à distance (revue documentaire).
 - Sessions de restitution avec remise du rapport final (papier et numérique).
 - Priorisation des recommandations selon la criticité des risques.
 - Suivi post-mission pour vérifier la mise en œuvre des actions.
 - Audits périodiques pour maintenir le niveau de sécurité.
 - Veille réglementaire continue pour rester conforme aux normes applicables au Gabon.
-